

# APPEL D'OFFRES OUVERT

PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C)



ENVOI DU DOSSIER DE CONSULTATION AUX CANDIDATS QUI VEULENT PRÉSENTER UNE OFFRE



Délai minimal (sauf exceptions) de réception des offres égal à 52 jours à compter de l'A.A.P.C.



RECEPTION DES PLIS



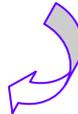
SELECTION DES CANDIDATURES



INFORMATION DES CANDIDATS DONT LA CANDIDATURE EST REJETEE



POUR CANDIDATURES RETENUES : EXAMEN DES OFFRES ET CHOIX DE L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE



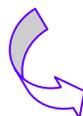
INFORMATION DES CANDIDATS DONT L'OFFRE EST REJETEE



ATTRIBUTION DU MARCHE APRES DEMANDE DES CERTIFICATS



10 jours sauf exceptions



SIGNATURE DU MARCHE AVEC LE CANDIDAT DONT L'OFFRE EST RETENUE



PUBLICITE A POSTERIORI (avis d'attribution au-dessus des seuils et publicité annuelle)